



MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
ET DE LA PRÉVENTION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# SANTEXPO 2023

*- Atelier salon infirmier -*

**Infirmier, un métier (plus  
que jamais) d'avenir !**



# Introduction

**Ministre de la Santé et de la Prévention, F. BRAUN : « c'est parce que [les infirmiers] font partie de cette colonne vertébrale de notre système de santé que nous devons en prendre soin », 12/05/23**

- Une évolution du métier infirmier devenue nécessaire:
    - Dans le cadre d'une refonte globale du système de santé en faveur d'une meilleure accessibilité et qualité des soins ;
    - Au regard de la crise sanitaire ;
    - Afin de mieux répondre à l'exercice quotidien des professionnels.
  
  - Une évolution du métier infirmier « socle » qui implique :
    - Une refonte de la formation ;
    - Une refonte de la pratique / conditions d'exercice ;
    - Une refonte en cohérence avec les autres chantiers en cours (ex: métier infirmier et autres professionnels de santé).
  
  - De fait, cette évolution appelle à :
    - Un pilotage élargi avec l'ensemble des parties prenantes ;
    - Des leviers d'intervention divers ;
    - Un calendrier adapté.
-

# Des mesures en faveur du métier infirmier qui s'inscrivent plus largement dans le plan attractivité des métiers de la santé

Objectif 1

- Assurer un diagnostic, une prospective et un pilotage dédié aux mesures d'attractivité

Objectif 2

- Promouvoir l'accessibilité et la visibilité des métiers de la santé

Objectif 3

- Renforcer et moderniser la formation initiale

Objectif 4

- Développer les évolutions de parcours professionnels et de pratiques

Objectif 5

- Améliorer les environnements de travail

Objectif 6 :

- Valoriser et motiver les professionnels en santé

# 5 objectifs déclinés en mesures d'attractivité spécifiques pour le métier infirmier

## Objectif 1

Consolider  
les outils et  
données

## Objectif 2

Sécuriser  
les parcours

## Objectif 3

Former  
davantage

## Objectif 4

Rénover les  
compétences  
et les  
contenus de  
formation

## Objectif 5

Renforcer la  
visibilité du  
métier

# Exemple : parcours AS / IDE

**Objectif : proposer de nouvelles modalités d'accès vers le métier IDE**

- Profil: AS expérimentés ayant réussi la sélection pour entrer en IFSI avec une expérience professionnelle variée de 3 ans à temps plein minimum
  - Modélisation d'un parcours en 27 mois (3 mois de préparation puis 24 mois en IFSI)
  - Réunions des groupes de travail entre février et mai 2023
  - Travaux en lien avec l'ensemble des acteurs concernés
  - Publication de textes à l'été et lancement de l'expérimentation à l'automne 2023 (pour intégration en 2ème année d'IFSI en février 2024 (pour les IFSI ayant une rentrée en fév.))
-

## Exemple : groupe vie étudiante (mission « AMMIRATI »)

**Objectif : mieux accompagner les étudiants durant leur formation et leurs stages**

- Travaux sur l'universitarisation (inclus dans le périmètre de la mission dite « AMMIRATI ») visant notamment à :
    - Proposer des perspectives de mobilité / évolution, notamment en matière de recherche et innovation
    - Renforcer la coordination entre IF et UFR
  - Une thématique dédiée aux étudiants (conditions de formation – droits des étudiants)
  - En lien avec le rapport IGAS/IGESR relatif à la qualité de vie des étudiants en santé (QVES) et les travaux en cours de la coordination nationale d'accompagnement des étudiants et étudiantes en santé (CNAES) co-pilotage DGESIP/DGOS
  - Groupes de travail lancés en mai : plusieurs thèmes identifiés. Ex : alignement des droits des étudiants en IFSI sur ceux des étudiants en UFR, accès à l'offre de services universitaires, représentation des IFSI...
-

**Merci de votre attention !**



**MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

